



Chantiers de Jeunes

Provence Côte d'Azur

Pour construire ses loisirs *février à juin*
Toute l'année.. *2018*



Soirées *Mercredis*
Vacances scolaires
De *Samedis*
13 ANS
Week-ends **à**
17 ANS
Dimanches
Micros projets *Sorties*



UN PROJET

Notre association a un rôle éducatif. Nous souhaitons rendre les participants, filles et garçons, acteurs de leurs vacances. L'animation chantier, les travaux utiles et la vie en collectivité permettent l'épanouissement de chacun dans le respect de la différence de l'autre. Nous donnons à tous les moyens de s'affirmer au sein du groupe et de partager notre projet. Nos équipes d'animation amènent le jeune à se prendre en charge dans des situations différentes. Nous favorisons, par la pédagogie du contrat, la prise d'initiatives et l'accès à de véritables responsabilités.

UN CONTRAT

L'association des Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur passe un contrat avec ses adhérents. Il comprend la participation au chantier (5 heures généralement regroupées le matin), à la vie collective (courses, repas, entretien) et bien sûr aux loisirs de l'après-midi et aux soirées que les animateurs organisent avec les jeunes.

UNE JOURNEE TYPE



Après le petit déjeuner, les jeunes se répartissent sur les différents ateliers et démarrent les travaux avec l'aide des animateurs, tandis que 2 jeunes partent seuls faire les courses. A leur retour, ils préparent une pause casse-croûte à 10 h 30, puis le déjeuner. Tous se retrouvent pour le repas vers 13h30.

L'après-midi, ils ont la possibilité de participer aux activités sportives et aux animations qui leurs sont proposées ou qu'ils souhaitent organiser. Le dîner, en général préparé par les jeunes, est prévu aux environs de 19h30.

La soirée est organisée en fonction des désirs du groupe et des opportunités, elle se termine vers 23h00. Certains impératifs peuvent modifier le planning de la journée (activités particulières, météo, travaux à finir, etc.).

LES SEJOURS

Les séjours ont lieu lors des périodes de vacances scolaires. Cinq heures de chantier sont au programme le matin. Les travaux varient selon les lieux, de la restauration à l'aménagement de locaux et à la protection de l'environnement. Les après-midis et les soirées sont consacrées aux activités sportives et de loisirs en fonction des possibilités du lieu et des désirs du groupe.

JOURNEE CHANTIER / ACTIVITE

Les Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur proposent aux jeunes de venir pendant les vacances scolaires faire soit du chantier à la journée pour participer à des activités ponctuelles programmées, soit travailler pour cumuler des points dans le cadre d'un micro-projet.

LES MERCREDIS CHANTIER / ACTIVITE

Les mercredis après-midi, la Maison des Chantiers est ouverte et tu peux venir faire du chantier ou participer aux activités programmées. Tu peux également mettre en place un micro-projet.

Accueil de 14h00 à 18h00.

Le chantier :

Les mercredis quand tu participes au chantier, tu gagnes deux «points tortues» soit **14 euros**. Tu peux alors t'en servir pour une activité payante du mercredi, pour un W.E ou pour un micro-projet.

LES WEEK-ENDS

Ils commencent le samedi à 13H30 et finissent le dimanche aux environs de 18h. Le samedi après-midi est consacré au chantier et le dimanche à l'activité de loisir.

LES MICRO-PROJETS

Pour organiser une après-midi ou un week-end d'activité (ski, voile, tournoi de foot,...) avec des ami(e)s, tu as la possibilité de venir à l'association pour organiser ton projet.

Tu pourras effectuer des recherches (internet, prospectus...), nous demander conseil et construire ton projet.

L'ETAPE ACCUEIL

Le soir, hors vacances scolaires, la Maison des Chantiers est ouverte les mardis, jeudis et vendredis à partir de 17h00. Tu as la possibilité de te faire aider pour tes devoirs, d'effectuer des recherches sur Internet, de demander conseil pour construire des micro-projets ou tout simplement pour passer un moment convivial avec tes ami(e)s et les animateurs.

LES SOIREES

Vous souhaitez sortir un soir, pour un spectacle ou un concert, vous êtes 4 au minimum, nous mettons à votre disposition un animateur et un véhicule pour vous permettre d'organiser votre soirée (les réservations et le coût du spectacle restant à votre charge...).

COMMENT S'INSCRIRE

POUR LES SEJOURS

Une réservation téléphonique est préférable. Vous avez un délai de 5 jours pour nous faire parvenir votre fiche d'inscription, l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et les 50% d'arrhes.

Nous vous confirmerons alors l'inscription par courrier en y joignant notre projet éducatif et les pièces à compléter pour votre dossier : fiche sanitaire de liaison, autorisation parentale.

Le solde de votre participation devra nous parvenir **10 jours** avant le début du stage (sans quoi votre réservation ne serait plus prioritaire) avec un certificat médical «*de non contagion, d'aptitude à la pratique des sports de plein air et d'aptitude à la manipulation des denrées alimentaires*». Vous recevrez alors une «feuille de route» vous donnant toutes les informations complémentaires (*heures de rendez-vous, affaires indispensables...*).

Règlement par chèque à l'ordre de **Chantiers de Jeunes P.C.A.**

Les **chèques vacances** sont acceptés.

Pour les **aides aux vacances de la C.A.F.**, nous consulter.

ET POUR LES AUTRES ACTIVITES

L'adhésion suffit pour participer aux activités proposées et s'impliquer dans la vie associative des «Chantiers».

L'ADHESION

Elle permet de participer à toutes les activités et de s'impliquer dans la vie associative des "Chantiers". Elle est valable jusqu'à la fin de l'année.

Adhésion individuelle : 10 euros.

Adhésion famille : 15 euros.

Adhésion collectivité, groupe, classe, institution : 50 euros .

REDUCTIONS

Pour les séjours, à l'exception des institutions, une réduction est accordée aux adhérents de la région PACA et les Cannois bénéficient de tarifs dégressifs dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (sur présentation du quotient familial fourni par la C.A.F., ou à défaut de l'avis d'imposition).

ANNULATIONS

De votre part : L'adhésion n'est pas remboursable. Moins de **10 jours** avant le début du stage le montant des arrhes sera retenu (le cachet de la poste faisant foi). Arrivées tardives et départs anticipés ne font l'objet d'aucun remboursement.

De notre part : Nous nous réservons le droit d'annuler certains séjours en fonction de l'obtention des subventions requises. Dans un premier temps nous vous ferions une autre proposition, dans la mesure de nos possibilités. Si celle-ci ne vous convenait pas, nous vous rembourserions la totalité de vos versements.

AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Nous nous réservons le droit de modifier les travaux initialement annoncés en fonction de l'obtention des autorisations de travaux requises.

**SEJOURS DES VACANCES
D'HIVER**

**FORT ROYAL DE
L'ILE STE MARGUERITE**

Du 24 février au 03 mars 2018

**FORT ROYAL DE
L'ILE STE MARGUERITE**

Du 03 au 10 mars 2018

**SEJOUR DES VACANCES
DE PRINTEMPS**

**FORT ROYAL DE
L'ILE STE MARGUERITE**

Du 21 au 28 avril 2018

et du 28 avril au 05 mai 2018

LA BATTERIE DE LA CONVENTION

Du 21 avril au 28 avril 2018

PARTICIPATION DEMANDEE

Séjours de 8 jours : pour les structures: **320 euros** - pour les adhérents
hors Région: **248 euros** - pour les adhérents de la Région : **168 euros**,
tarifs dégressifs pour les Cannois : de **48 euros** à **128 euros**

AU PROGRAMME DE

Tous les mercredis et samedis, tu as la possibilité de faire du chantier pour gagner des Tu choisis tes activités. Ce programme est à titre d'exemple. Tu peux également mettre

Février/Mars

Mercredi 07/02 :
Activité Salto / Chantier

WE des 10/02 et 11/02 :
Au Fort Royal

Mercredi 14/02 :
Activité Patinoire/ Chantier

Samedi 17/02 :
Micro-projet

Dimanche 18/02 :
Micro-projet

Mercredi 21/02 :
Activité Cinéma/ Chantier



Mercredi 14/03 :
Activité Bowling/ Chantier

Samedi 17/03 :
Micro-projet

Dimanche 18/03 :
Micro-projet

Mercredi 21/03 :
Activité Laser Quest / Chantier

Mars/Avril

WE des 24/03 et 25/03 :
Au Fort Royal

Mercredi 28/03 :
Activité High Tech to move /
Chantier

Samedi 31/03 :
Micro-projet

Dimanche 01/04 :
Micro-projet

Mercredi 04/04 :
Activité V.T.T / Chantier

Samedi 07/04 :
Micro-projet

Dimanche 08/04 :
Micro-projet

Mercredi 11/04 :
Activité Jump XL/ Chantier

WE des 14/04 et 15/04 :
Au Fort Royal

Mercredi 18/04 :
Activité Tir à l'arc / Chantier



Participation demandée : Les Week-ends : 15 euros

Les Mercredis : High Tech to Move, Bubble Bump, Cinéma, VTT, Tir à l'arc, Salto, Patinoire, Bowling, Laser Quest, Jump XL, Bloc Party : 1 point Tortue (7€)

FEVRIER A JUIN 2018

points tortues ou utiliser les points pour participer à une activité programmée.
en place des micros-projets.

Mai

Mercredi 09/05 :
Activité Equitation / Chantier

Samedi 12/05 :
Micro-projet

Dimanche 13/05 :
Micro-projet

Mercredi 16/05 :
Activité Lock out / Chantier

Vendredi 18/05 :
Assemblée Générale

Samedi 19/05 :
Micro-projet

Dimanche 20/05 :
Micro-projet

Mercredi 23/05 :
Activité Bloc Party / Chantier

WE des 26/05 et 27/05 :
Au Fort Royal

Mercredi 30/05 :
Activité Karting / Chantier

Juin

Samedi 02/06 :
Micro-projet

Dimanche 03/06 :
Micro-projet

Mercredi 06/06 :
Activité Bubble Bump / Chantier

WE des 09/06 et 10/06 :
A la Batterie de la Convention

Mercredi 13/06 :
Activité Kayak/ Chantier

Samedi 16/06 :
Micro-projet

Dimanche 17/06 :
Micro-projet

Mercredi 20/06 :
Activité Paintball / Chantier

Samedi 23/06 :
Micro-projet

Dimanche 24/06 :
Micro-projet

Mercredi 27/06 :
Activité Accrobranche/ Chantier

LE LIEU DE CHANTIER

LE FORT ROYAL

EFFECTIF: 14 jeunes

SITUATION: L'île Ste Marguerite est située à 15 minutes de bateau en baie de Cannes. Le Fort, du XVII^{ème} siècle, est célèbre par la prison du Masque de Fer. Ce monument historique est aujourd'hui un centre d'animation et accueille différents groupes, tout au long de l'année.

LE CHANTIER: Les travaux consistent à rénover, entretenir et aménager différentes parties du Fort (caladage, rejointoiement, rénovation intérieure...).

MODE DE VIE: Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective. Ils font les courses à Cannes et préparent les repas à l'exception du dîner qui est pris avec le service de restauration du Fort.

Ils entretiennent leurs lieux de vie. Ils sont logés dans des dortoirs de 6 à 8 lits.

ACTIVITES : Des animations sont organisées par l'équipe d'animateurs et / ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités. Pour les vacances de printemps, une activité catamaran / kayak / paddle est d'ores et déjà prévue.

Vacances d'Hiver, de Printemps et week-ends.



LA BATTERIE DE LA CONVENTION

EFFECTIF: 14 jeunes âgés entre 15 et 17 ans

SITUATION : La Batterie de la Convention est un petit fortin situé à la pointe Est de l'île Ste Marguerite, en baie de Cannes. Son insularité et les deux kilomètres la séparant du Fort Royal en font un lieu **isolé** entre mer et forêt où **les notions d'autonomie et de vie de groupe** sont particulièrement présentes.

Inscrit au titre des monuments historiques le 6 juin 1933, cet ancien bâtiment militaire, cubique, aux façades symétriques avec un toit terrasse, est entouré d'une douve. Il est composé de dix pièces desservies par un couloir central.

LE CHANTIER : Il s'agit de préserver un patrimoine historique. Ce chantier consistera à remettre en état l'ensemble des pièces que composent ce petit fortin en utilisant des techniques et matériaux traditionnels.

MODE DE VIE : Les jeunes participent à tous les moments de vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses à Cannes et préparent les repas. Ils sont logés au sein même de la Batterie dans des dortoirs de 6 à 8 lits.

ACTIVITES : Des animations sont organisées par l'équipe d'animateurs et / ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités. Pour les vacances de printemps, une activité catamaran / kayak / paddle est d'ores et déjà prévue.



ANIMATION DE PROXIMITE

LA MAISON DES CHANTIERS DE JEUNES

SITUATION : La Maison des Chantiers de Jeunes est le siège social de l'association à Cannes la Bocca. Elle a été réalisée en grande partie par les jeunes. Elle est le point de départ de nos activités.

Tous les jeunes adhérents de l'association peuvent venir participer aux activités, trouver une aide, un conseil et recevoir un accompagnement social ou scolaire.

L'ORGANISATION

Nous donnons la possibilité aux jeunes d'autofinancer leurs loisirs en faisant du chantier. En échange du temps de chantier les jeunes gagnent des « points tortues » qui leur permettent de participer à des temps d'activité et de loisirs à moindre coût (1 point tortue équivaut à 7 euros).

Les mercredis chantiers-activités :

Chaque mercredi, nous donnons aux jeunes le choix de participer à une activité de loisir programmée ou de faire du chantier pour gagner des « points tortues ». Il s'agit d'un réel échange entre activité de chantier utile et activité de loisir payante.

Cette action leur donne une possibilité d'autonomie dans le financement et le choix de leurs loisirs pour organiser leurs temps libres.

Samedis et dimanches micro-projets :

Dans la continuité du fonctionnement énoncé précédemment, nous développons des micro-projets, choisis et portés avec les jeunes.

Des samedis et dimanches sont consacrés au chantier pour l'obtention des « points tortues » ou pour la mise en place de projet et d'activités.

Les vacances scolaires :

Nous proposons le même fonctionnement durant les vacances scolaires. Les jeunes peuvent venir pendant les vacances faire soit du chantier à la journée pour participer à des activités ponctuelles programmées, soit travailler pour cumuler des points dans le cadre d'un micro-projet.

Etape accueil :

L'accueil individualisé se déroule essentiellement de 16h30 à 18h30, mais peut en fonction se placer à d'autres moments négociés avec le jeune. Cette animation se présente comme un accueil adapté variable selon l'attente des jeunes (devoirs, recherche sur internet, discussion, ...). Cela peut aller de l'organisation de micro-projets jusqu'à la recherche d'aides financières afin de partir en vacances, l'accompagnement du jeune dans la recherche de stage en entreprise, dans la recherche de contrat d'apprentissage et de formation, une aide pour remplir des formulaires administratifs pour la famille ou tout simplement un soutien et une écoute pour les jeunes.

REGLEMENTATION

Tous nos séjours sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, selon la réglementation en vigueur concernant l'accueil d'adolescents.

AGREMENTS

Notre association est agréée «jeunesse et éducation populaire» par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et «association de défense de l'environnement» par le Ministère de l'Environnement.

ENCADREMENT

Les directeurs et animateurs sont brevetés, leur rôle est d'aider à organiser tous les moments de la journée. Ils veillent à la sécurité morale et physique des jeunes.

ASSURANCE

Une assurance responsabilité civile et individuelle accident est comprise dans le prix des activités.

TARIFS

Nos tarifs tiennent compte des subventions allouées par la Ville de Cannes, la Région PACA, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental des Alpes Maritimes, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

AUTRES ACTIONS

Programme Erasmus + :

Nous sommes une plateforme coordinatrice pour le Service Volontaire Européen (SVE), habilités pour effectuer l'accueil, l'envoi et la coordination de SVE.

Nous organisons également des échanges interculturels entre des groupes de jeunes de France et de différents pays Européens.

Actions spécifiques:

Nous organisons ponctuellement des projets spécifiques avec pour base de fonctionnement le projet éducatif des Chantiers de Jeunes. Ces actions sont réalisées en fonction des demandes de nos différents partenaires (chantier d'insertion, classe patrimoine..)

LA FORMATION D'ANIMATEURS

L'association a mis en place un système de bourse, pour aider au financement du B.A.F.A et B.A.F.D.

Pour toute information, contacter Laëtitia à l'association au 04.93.47.89.69

FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) :

.....

Profession:.....

N° tél:.....

E-Mail:.....

autorise mon fils, ma fille :

NOM:.....

Prénom:.....

Date de naissance :

Adresse:

.....

.....

N° tél:.....

E-Mail :.....

à participer aux activités organisées par les Chantiers de Jeunes,

et je l'inscris au séjour de :.....

du :..... au :.....

Pendant ce séjour vous pourrez me joindre:

.....

Tél :.....

Je souscris aux conditions générales. J'autorise les organisateurs à faire prodiguer les soins médicaux et chirurgicaux éventuellement nécessaires. Veuillez trouver ci-joint le règlement de l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et 50 % du prix du séjour à titre d'arrhes.

J'autorise les C.J.P.C.A à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de présentation et de promotion des chantiers bénévoles

OUI NON (rayer la mention inutile)

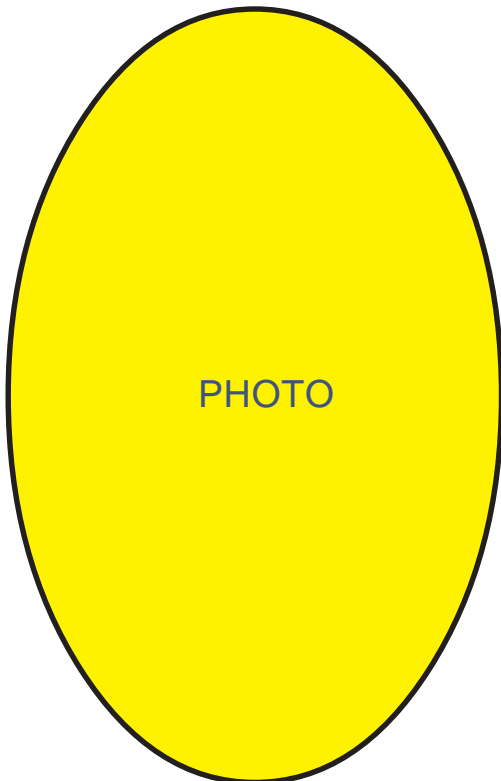
Signature des parents :

Pourquoi je veux participer à ce chantier ?

.....
.....

J'ai pris connaissance du contrat que les Chantiers de Jeunes passent avec moi (5h00 de chantier et vie collective, voir projet de l'association) et je m'engage à participer à sa mise en oeuvre lors de mon séjour.

Signature du participant:



Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations que nous détenons en vous adressant au secrétariat des C.J.P.C.A.



***Vous détenez à présent toutes
les informations nécessaires.
Pour plus d'informations n'hésitez pas
à nous contacter.***

***Chantiers de Jeunes
Provence Côte d'Azur
7, Avenue Pierre de Coubertin
06150 Cannes la Bocca
Tel: 04.93.47.89.69.
Fax: 04.93.48.12.01
Site: www.cjpca.org
E-mail: cjpca@club-internet.fr***

